

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

28 AVRIL 2008

**Présents :** MRS DEMERSSEMAN/ /CHIVORET/ DUSAUSOY /MME LECLERCQ/MRS ROLAND/  
GAUDRE/FABRE/LACHEREZ/PLICHON/ MMES DUBOIS/NEIRYNCK/  
PEYRONIE/OGIEZ.

**Absent excusé :** M. DUPRE (a donné pouvoir à MME LECLERCQ)  
M. MOERMAN

-----

Monsieur le Maire a remercié l'assemblée de leur présence. Le quorum étant atteint la séance a été ouverte à 19H45.

Il a excusé l'absence de Sébastien MOERMAN retenu par la naissance de sa petite fille Elsa née dans l'après midi.

Le compte rendu de la réunion précédente a été adopté.

-----

## PERMANENCES DES ÉLUS

Monsieur DUSAUSOY : tous les mardis de 18H30 à 19H15 et sur rendez-vous

Madame LECLERCQ : sur rendez-vous

Monsieur ROLAND : sur rendez-vous le samedi matin et le soir après 18H30.

Messieurs DEMERSSEMAN, DUPRE, GAUDRE et CHIVORET : sur rendez-vous.

## RÉUNION PUBLIQUE SUR LES TRAVERSEES DU VILLAGE

Monsieur le Maire a donné lecture du compte rendu.

Les crédits ne sont pas disponibles avant 2009 peut être fin 2009.

### 1 - PROJET RUE D'ANCOISNE

L'assemblée a décidé de retenir l'îlot central, la demande doit être faite auprès du Département

L'assemblée a retenu aussi le plateau à l'intersection de la rue du Marais.

La proposition du plateau rue des Prés n'a pas été retenue.

### 2 - RUE DE WATTIGNIES

L'assemblée a proposé dans le sens Wattignies/centre du village la réalisation de chicanes dans la première partie de la rue afin de réduire la vitesse et de conserver le plateau face au centre d'animation municipal.

### 3 - PLACE ALEXANDRE GRATTE

La proposition du plateau a été retenue.

### 4 - RUE D'EMMERIN

Le projet n° 5 a retenu l'attention notamment des riverains.

L'assemblée a souhaité la possibilité de faire un essai car si les travaux sont réalisés sans essai et que cela ne fonctionne pas il n'y aura pas possibilité de revenir en arrière.

Yveline PEYRONIE a proposé de profiter de ces 18 mois pour réaliser deux essais différents.

L'assemblée a souhaité à l'unanimité la réalisation d'un essai.

## **COMPTE RENDU LILLE MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ URBAINE**

Monsieur DUSAUSOY Conseiller Délégué a fait un point sur les actions communautaires.  
Madame Martine AUBRY a été élue présidente de LMCU.

Il y a 10 premiers Vice-Présidents et 22 autres Vice-Présidents

Monsieur DUSAUSOY a remis à chaque membre du conseil le journal de la communauté ainsi que la liste des délégations.

Monsieur DUSAUSOY a informé faire partie des commissions suivantes :

- Agence de développement et d'urbanisme
- Association pour la promotion internationale de la métropole
- Groupement européen de coopération territoriale (GECT) « eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai »
- Société d'économie mixte Triselec Lille
- Syndicat mixte des gens du voyage
- Syndicat mixte du schéma directeur de Lille Métropole
- Syndicat mixte Espace Naturel Métropolitain

Monsieur DUSAUSOY délégué auprès du SIVOM s'est vu attribué un poste de vice président.

Au nom de l'assemblée Monsieur le Maire l'en a félicité.

Délégué auprès du SIMERE il a été nommé membre du bureau.

## **MÉDAILLES DU TRAVAIL**

Monsieur le Maire a proposé d'offrir des chèques « cadeau » aux récipiendaires de la médaille du travail le 1<sup>er</sup> Mai.

Les montants ont été fixés comme suit :

- échelon argent : 30€
- échelon vermeil : 65€
- échelon or : 110€
- échelon grand or : 160€

Il a été décidé de n'appliquer de cumul que pour le grand or. Les récipiendaires se verront alors attribuer les chèques « cadeau » d'une valeur de 160€ et une assiette décorative.

Il a été décidé de ne pas remettre les récompenses aux personnes non excusées. Les chèques seront alors remis au CCAS.

## **ESPACES PUBLICITAIRES DANS LES LIEUX SPORTIFS PUBLICS**

Monsieur le Maire a proposé qu'une commission soit créée afin d'étudier cette question et qu'une décision globale soit prise pour toutes les associations.

## **FORMATION DES ÉLUS**

Un budget de 5900€ annuel a été alloué pour la formation des élus.

Adopté à l'unanimité.

## **FRAIS DE DÉPLACEMENT AUX ÉLUS ET AUX PERSONNELS**

Monsieur le Maire a proposé de rembourser les frais du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux occasionnés dans le cadre de leurs missions sur la base du coût réel et de la production des pièces justificatives ainsi que les frais de déplacement des élus, du personnel et directeur du centre de loisirs dans le cadre de leurs fonctions après délivrance d'un ordre de mission établi par Monsieur le Maire et production d'un état détaillé des déplacements et copie des différentes convocations.

Adopté à l'unanimité.

## **PROJET DE PARTENARIAT ÉCOLE DE MUSIQUE DE WATTIGNIES**

Un projet est en cours, une réunion avec les maires des deux communes doit avoir lieu prochainement.

### REMISE DES PRIX AUX ENFANTS DE L'ÉCOLE

La remise des prix aura lieu le 24 Juin après la prestation de la chorale.

### ACCUEIL DU MERCREDI

Un « Noyelles Info » est en préparation et sera distribué toutes boîtes aux lettres, à l'école pour les enfants extérieurs ainsi qu'à toutes les entreprises de la zone industrielle. L'objectif est de faire le recensement des besoins.

### PARTICIPATION DES NON NOYELLOIS AUX FRAIS DE LA CLASSE DE MER OU AUTRE

Cette question a été reportée au prochain conseil municipal.

### JOURNÉES DU PATRIMOINE

Elles se dérouleront les 20 et 21 septembre. Il a été décidé d'ouvrir la mairie, le musée et l'église le samedi après-midi de 14H30 à 17H00.

David FABRE, Stéphane ROLAND, Marc DUPRE et Daniel PLICHON sont déjà volontaires ainsi que Michel DEMERSSEMAN pour le petit musée.

### CENTRE DE LOISIRS D'ÉTÉ

Il a été décidé d'ouvrir le centre de loisirs du 9 juillet au 1 août 2008 pour les enfants de 3 ans à 13 ans révolus.

### CRÉATION DE POSTES SAISONNIERS

Deux postes saisonniers ont été créés.

Un poste de directeur pour le centre de loisirs du 2 Mai au 6 août. Rémunération à mi-temps du 2 mai au 7 juillet et durant le centre sur un forfait journalier grade animateur indice brut 337.

Un poste de directeur adjoint pour le camp d'ados de MERLIMONT en juillet. La rémunération est basée sur un forfait journalier grade adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe indice brut 307.

### CAMP D'ADOS JUILLET

Deux camps d'ados ont été proposés en juillet.

#### **1 - Activités au LUC du 15 au 19 juillet**

#### **Tarif séjour appliqué au LUC**

Revenus annuels	A > 45 700€		B < 45 700€		C < 37 000€		D < 30 500€		E < 21 700€	
	1 er	2 ème	1 er	2 ème	1 er	2 ème	1 er	2 ème	1 er	2 ème
Enfants										
1 semaine	177,00	172,50	162,50	158,50	138,00	134,50	113,00	110,00	98,50	96,00

#### **Tarif séjour appliqué pour les NOYELLOIS**

Revenus annuels	A > 45 700€		B < 45 700€		C < 37 000€		D < 30 500€		E < 21 700€	
	1 er	2 ème	1 er	2 ème	1 er	2 ème	1 er	2 ème	1 er	2 ème
Enfants										
1 semaine	88,50	86,00	81,25	79,25	69,00	67,25	56,50	55,00	49,25	48,00

Transport pris en charge par la commune.

**2 - Stage à MERLIMONT du 21 au 25 juillet**

**Tarif Noyellois pour les 14 à 16 ans révolus**

<i>Tarifs</i>	<i>Quotients</i>	<i>Prix du séjour</i>
A	0 à 485	150,00€
B	486 à 609	170,00€
C	610 à 761	190,00€
D	762 à 990	210,00€
E	+ de 991	230,00€

**Tarif extérieurs à Noyelles**

<i>Tarifs</i>	<i>Quotients</i>	<i>Prix du séjour</i>
A	0 à 485	235,00€
B	486 à 609	260,00€
C	610 à 761	285,00€
D	762 à 990	305,00€
E	+ de 991	335,00€

Adopté à l'unanimité.

**WALIBI**

Monsieur Stéphane ROLAND Maire Adjoint à la jeunesse a proposé de reconduire la journée à Walibi pour les jeunes et de fixer à 20€le tarif pour les extérieurs et les plus de 25 ans, la gratuité pour les Noyellois âgés de moins de 25 ans.

Le transport reste à la charge de la commune.

Adopté à l'unanimité.

**RANDONNÉE DE PRINTEMPS**

Stéphane ROLAND Maire Adjoint a proposé une sortie à Gravelines le dimanche 18 Mai 2008.

Deux parcours sont possible 3kms et 6kms.

Le transport est pris en charge par la commune.

Adopté à l'unanimité.

**SORTIE DES AÎNÉS**

Madame Françoise LECLERCQ Maire Adjoint a proposé une sortie à Holiday one Ice le dimanche 5 Octobre 2008 au Zénith de Lille. Le prix de la place est de 39€avec une participation de 19,50€demandée aux participants.

Le transport est pris en charge par la municipalité.

Elle a informé que les places doivent être achetées dès à présent et a proposé que les chèques des seniors soient encaissés dès réception des places. En cas de maladie, hospitalisation, un remboursement sera effectué. Le senior empêché devra proposer soit un autre senior noyellois soit une autre personne qui s'acquittera du tarif complet.

Adopté à l'unanimité.

Madame LECLERCQ a informé également que deux personnes se sont désistées à la dernière minute pour la sortie cinéma. Comme rien n'était prévu sur le courrier il a été décidé de rembourser ces personnes et de prévoir les désistements lors des prochaines sorties.

### **LOGEMENT LA GRANDE FERME – RÉPARTITION DES CHARGES**

Monsieur le Maire a informé que les locataires doivent normalement s'acquitter de diverses tâches, poubelles, entretien de l'escalier. Depuis plusieurs mois seuls deux locataires assurent ces charges.

Il vous a été proposé de confier cette tâche à un employé municipal à compter du 1 mai et de refacturer le coût par locataire soit :

- pour 6 logements pour la partie poubelle et encombrants
- pour 4 logements pour la partie entretien et escalier

Adopté à l'unanimité.

### **RESTRUCTURATION DES SUBVENTIONS**

Monsieur Jean Michel GAUDRE a été chargé de mettre en place un projet de restructuration pour les subventions avec des critères de répartition ainsi qu'instaurer la mise en place d'un suivi de la bonne utilisation des subventions versées (article L 1611-4 du C.G.C.T.).

### **SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

L'union cycliste de Wattignies a sollicité une subvention de 300€ pour l'organisation de la 5<sup>ème</sup> édition du circuit des trois communes.

Adopté à l'unanimité.

### **SUBVENTION OFFICE D'ANIMATION**

L'office d'animation a acheté en lieu et place de la commune un barnum (structure légère) destiné aux associations. La société n'acceptant pas les mandats administratifs il vous a été proposé de verser une subvention de 280€ à l'office d'animation représentant le coût d'achat.

### **SUBVENTION MÉDIATHÈQUE**

Cette question a été reportée.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **PRIORITÉ DES TRAVAUX**

Monsieur Jean Paul CHIVORET a fait distribuer à l'assemblée un tableau retraçant en trois catégories les travaux à effectuer.

### **OLÉA**

Monsieur le Maire a informé qu'il a reçu en présence de Monsieur Jean Paul CHIVORET, Monsieur TARWACKI.

L'opinion a été plutôt décevante et il est souhaitable de continuer à suivre au plus près le dossier.

Il a été décidé de solliciter Monsieur le Préfet de Région afin d'avoir les résultats de mise aux normes suite à la mise en demeure du 6 mars. En attendant, il faut attendre les résultats du tribunal.

### **COMMISSION FAÇADES**

Cette commission n'a pas été créée lors de la réunion du 26 mars 2008.

Elle sera composée de Jean Paul CHIVORET, Yveline PEYRONIE et Daniel PLICHON.

### **SOLIFLEUR AU COLOMBARIUM**

Le solifleur proposé précédemment par Monsieur FAUCOMPRESZ reste le moins cher et le plus adapté.

On peut le trouver un peu partout chez d'autres marbriers, de plus il a déjà été posé au colombarium.

Adopté.

### **STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS**

Monsieur le Maire a proposé de mettre sur les voitures stationnées sur les trottoirs un petit message citoyen rappelant qu'il est souhaitable de laisser le passage pour les piétons, poussettes et véhicules à mobilité réduite, au moins sur les grands axes.

Adopté.

### **DÉNOMINATION DU CHEMIN DE CASSIGNIES ET DU MANIER**

Monsieur le Maire a proposé de nommer le chemin entre Monsieur ROLAND et Monsieur LAGACHE « rue de Bargues ».

Adopté.

### **DÉNOMINATION DES SALLES DE RÉUNION DE LA MAIRIE**

Monsieur le Maire a proposé de donner des noms aux deux salles de réunion de la mairie soit la petite salle du haut et celle qui va être créée au rez-de-chaussée.

### **FÊTE DES VOISINS**

Distribution des affiches nationales.

Monsieur le Maire a souhaité que cette initiative s'étende peu à peu dans tous les quartiers du village.

### **CADEAU REMIS AUX JEUNES MARIÉS**

Madame LECLERCQ, suite à la réunion de la commission sociale du 23 avril 2008, a proposé à l'assemblée d'offrir aux jeunes mariés de la commune un plateau en inox gravé aux armoiries de Noyelles lez Seclin et personnalisé avec les prénoms des mariés et la date de mariage.

Adopté.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés la séance a été levée à 22H30.